ARGICAL PRO

Fiche d'identité

Nom commercial : **ARGICAL PRO**

Composition : **ARGILE KAOLINIQUE NATURELLE CALCINEE 990 g/kg**

N° AMM : **2120158**

Type d’action : **INSECTICIDES**

Formulation : **(WP) POUDRE MOUILLABLE**

Conditionnement : **20kg**

Argical® Pro, bio-insecticide qui crée une barrière minérale protectrice sur les cultures, repoussant les ravageurs et protégeant contre les coups de soleil. Sans résistances, ni LMR/DRE, ce produit 100% naturel assure qualité et tranquillité d'esprit. IL est autorisé en vigne contre la cicadelle verte et en arboriculture sur de nombreux ravageurs.



Usages autorisés

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Abricotier	Trt Part.Aer.	Pucerons	50 KG/HA	5	F	5 m
Usage : Intervalle minimum entre les applications : 21 jours. Dose : Applications : Première application à la dose maximale de 50 kg/ha (après la récolte des fruits) suivie, au plus, de quatre applications à la dose maximale de 30 kg/ha.						
Cerisier	Trt Part.Aer.	Mouches	50 KG/HA	1		5 m
Usage : Stade d'applicatin: début de la véraison. Dose :						

EUH401 Respectez les instructions d’utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l’environnement.

ARGICAL PRO

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Cerisier	Trt Part.Aer.	Pucerons	50 KG/HA	5	F	5 m
Usage : Intervalle entre les applications: 21 jours Dose : Applications : Première application à la dose maximale de 50 kg/ha (après la récolte des fruits) suivie, au plus, de quatre applications à la dose maximale de 30 kg/ha. 5 applications maximum par an et par culture pour contrôler l'ensemble des ravageurs.						
Citronnier	Trt Part.Aer.	Cicadelles	50 KG/HA	5	1	5 m
Usage : Efficacité montrée sur cicadelles.Intervalle minimum entre les applications: 21 jours. Dose : Applications : Première application à la dose maximale de 50 kg/ha suivie, au plus, de quatre applications à la dose maximale de 30 kg/ha.						
Clémentinier	Trt Part.Aer.	Cicadelles	50 KG/HA	5	1	5 m
Usage : Efficacité montrée sur cicadelles.Intervalle minimum entre les applications: 21 jours. Dose : Applications : Première application à la dose maximale de 50 kg/ha suivie, au plus, de quatre applications à la dose maximale de 30 kg/ha.						
Cognassiers	Trt Part.Aer.	Pucerons	50 KG/HA	5	F	5 m
Usage : Uniquement sur pommier, cognassier et nashi.Intervalle minimum entre les applications : 21 jours. Dose : Applications : Première application à la dose maximale de 50 kg/ha (après la récolte des fruits) suivie, au plus, de quatre applications à la dose maximale de 30 kg/ha.						
Jujubier	Trt Part.Aer.	Pucerons	50 KG/HA	5	F	5 m
Usage : Intervalle minimum entre les applications : 21 jours. Dose : Applications : Première application à la dose maximale de 50 kg/ha (après la récolte des fruits) suivie, au plus, de quatre applications à la dose maximale de 30 kg/ha.						

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

ARGICAL PRO

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Limettes	Trt Part.Aer.	Cicadelles	50 KG/HA	5	1	5 m
Usage : Efficacité montrée sur cicadelles.Intervalle minimum entre les applications: 21 jours. Dose : Applications : Première application à la dose maximale de 50 kg/ha suivie, au plus, de quatre applications à la dose maximale de 30 kg/ha.						
Mandarinier	Trt Part.Aer.	Cicadelles	50 KG/HA	5	1	5 m
Usage : Efficacité montrée sur cicadelles.Intervalle minimum entre les applications: 21 jours. Dose : Applications : Première application à la dose maximale de 50 kg/ha suivie, au plus, de quatre applications à la dose maximale de 30 kg/ha.						
Mirabellier	Trt Part.Aer.	Pucerons	50 KG/HA	5	F	5 m
Usage : Intervalle minimum entre les applications : 21 jours. Dose : Applications : Première application à la dose maximale de 50 kg/ha (après la récolte des fruits) suivie, au plus, de quatre applications à la dose maximale de 30 kg/ha.						
Nashi	Trt Part.Aer.	Pucerons	50 KG/HA	5	F	5 m
Usage : Uniquement sur pommier, cognassier et nashi.Intervalle minimum entre les applications : 21 jours. Dose : Applications : Première application à la dose maximale de 50 kg/ha (après la récolte des fruits) suivie, au plus, de quatre applications à la dose maximale de 30 kg/ha.						
Nectarinier	Trt Part.Aer.	Pucerons	50 KG/HA	5	F	5 m
Usage : Intervalle minimum entre les applications : 21 jours. Dose : Applications : Première application à la dose maximale de 50 kg/ha (après la récolte des fruits) suivie, au plus, de quatre applications à la dose maximale de 30 kg/ha.						

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

ARGICAL PRO

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Olivier	Trt Part.Aer.	Mouches de l'olive	30 KG/HA	6	28	5 m
Usage : Stade d'application: Début des pontes de chaque génération ou pics de vols.Intervalle entre les applications: la cadence de 14 jours est à privilégier sous forte pression. Dose :						
Oranger	Trt Part.Aer.	Cicadelles	50 KG/HA	5	1	5 m
Usage : Efficacité montrée sur cicadelles.Intervalle minimum entre les applications: 21 jours. Dose : Applications : Première application à la dose maximale de 50 kg/ha suivie, au plus, de quatre applications à la dose maximale de 30 kg/ha.						
Pamplemoussier	Trt Part.Aer.	Cicadelles	50 KG/HA	5	1	5 m
Usage : Efficacité montrée sur cicadelles.Intervalle minimum entre les applications: 21 jours. Dose : Applications : Première application à la dose maximale de 50 kg/ha suivie, au plus, de quatre applications à la dose maximale de 30 kg/ha.						
Pêcher	Trt Part.Aer.	Pucerons	50 KG/HA	5	F	5 m
Usage : Intervalle minimum entre les applications : 21 jours. Dose : Applications : Première application à la dose maximale de 50 kg/ha (après la récolte des fruits) suivie, au plus, de quatre applications à la dose maximale de 30 kg/ha.						
Poirier	Trt Part.Aer.	Psylle	50 KG/HA	5	F	5 m
Usage : Uniquelment sur poirier.Intervalle minimum entre les applications: 21 jours. Dose : Applications : Première application à la dose maximale de 50 kg/ha (après la récolte des fruits) suivie, au plus, de quatre applications à la dose maximale de 30 kg/ha.						

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

ARGICAL PRO

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Pommier	Trt Part.Aer.	Pucerons	50 KG/HA	5	F	5 m
Usage : Uniquement sur pommier, cognassier et nashi.Intervalle minimum entre les applications : 21 jours. Dose : Applications : Première application à la dose maximale de 50 kg/ha (après la récolte des fruits) suivie, au plus, de quatre applications à la dose maximale de 30 kg/ha.						
Prunier	Trt Part.Aer.	Pucerons	50 KG/HA	5	F	5 m
Usage : Intervalle minimum entre les applications : 21 jours. Dose : Applications : Première application à la dose maximale de 50 kg/ha (après la récolte des fruits) suivie, au plus, de quatre applications à la dose maximale de 30 kg/ha.						
Vigne	Trt Part.Aer.	Cicadelle des grillures	20 KG/HA	6	3	5 m
Usage : Efficacité montrée sur Empoasca vitis.Intervalle minimum entre les applications : 3 jours. Dose : Applications : 1ère application au début du vol des cibles.						

Description

Mélanges

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

Informations réglementaires

Nom commercial : **ARGICAL PRO**

-

Mention d'avertissement :

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

ARGICAL PRO

Mention de danger :	**EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.**
Conseils de prudence :	
	SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. **SPe 3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente pour les usages Olivier*Trt Part.Aer.*Mouche de l'olive et Cerisier*Trt Part.Aer.*Mouches des fruits.Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente pour les usages en arboriculture.** **SPe 8 Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer sur les cultures en période de floraison. Ne pas appliquer en présence d'abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs.**
DRE	**6h**
Détenteur homologation :	**AGS Mineraux**
Marque déposée :	**IMERYS**
Réglementation transport ADR :	**VOIR FDS**

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.